



Module introductif à la gestion mutualisée de la paie

Objectifs :

- Expliquer le contexte de la mise en place de la mutualisation de la paie au sein de la branche Famille
- Citer les acteurs de la paie mutualisée
- Expliquer le rôle et les missions des acteurs de la paie mutualisée
- Comprendre les enjeux de la démarche qualité intégrée
- Appréhender les principaux outils de travail de l'activité paie mutualisée
- Exploiter les principales sources d'informations liées à l'activité de paie mutualisée

Programme :

- Les enjeux et les acteurs de la mutualisation
- Les principaux outils de travail de l'activité
- Les sources d'information utiles

Méthode pédagogique :

- Apports théoriques
- Exercices

Modalités d'évaluation et de validation :

- **Évaluation de positionnement** : sous forme d'un questionnaire ou d'un tour de table avec le formateur pour valider les prérequis, pour évaluer les besoins individuels et pour déterminer le niveau de connaissances
- **Évaluation des acquis** : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme de mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic
- **Évaluation à chaud** : à la fin de la formation, un bilan oral est effectué par le formateur et une évaluation écrite adressée aux stagiaires permettent d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux
- **Évaluation à froid** : réalisée avec un outil interne Caf
- **Attestation de suivi** : Feuille de présence
- **Certificat de réalisation** mentionnant la nature, la durée de l'action est remis aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nous mettons tout en œuvre afin d'offrir aux personnes en situation de handicap des conditions optimales d'accès et d'apprentissage.



N'hésitez pas à contacter Naima Ouari référent handicap naima.ouari@caf92.caf.fr - 01 87 02 85 25 / 06 09 28 97 89 directement pour lui signaler vos besoins spécifiques.

Public cible :

Tous les agents des services en charge de l'administration du personnel et de la paie (gestionnaires ou managers services ordonnateur ou vérificateur) nouvellement nommés dans ses fonctions

Pré-requis :

- Être sensibilisé à la convention collective de la SS

Programmation :

Nous contacter Planification sur le site irfaf.fr

Catégorie :

Formation aux Métiers de l'Administration, de la Paie et du Personnel (MAPP)

Lieu :

Distanciel (Module sous Syfadis)

Coût forfait / stagiaire : 0.00 €

Modalités animation :

- Module FOAD en autoformation

Formateur :

Effectif :

Illimité

Durée en heures :

00h45 module e-learning